



RÉUNION du Comité d'Etablissement DT Ile de France

CE du 15 Avril 2010

LES REPRÉSENTANTS DE LA CGT :

Elus Titulaires :

DEBAR Philippe
FORTUNE Laura
PALAU Jean-Marc
GERBER Serge
PORET Magali

Elus Suppléants :

THOMAS Corine
BOUILHAC Christian
GELASSE Marie-Josée
PADONOU-LOKO Emmanuelle
LECONTE Jean-Marc

Représentant Syndical CGT :

JAFFEUX Jean-Pierre

Principaux points à l'ordre du jour :

- 1) Nouveau suicide à FT (à l'AVSC Paris pro VMF)
- 2) Pour des CE géographiques
- 3) Rapport trimestriel activité
- 4) Bilan social 2009
- 5) Médecine du travail (SST de l'IdF)
- 6) Activités des médecins
- 7) Fonctionnement du CE
 - a) Comptes du CE 2009
 - b) Programme vacances hiver printemps 2010-2011
 - c) Cadeaux fin d'année salariés et retraités
 - d) Rentrée scolaire et allocation scolarité
 - e) Participation CLSH
 - f) Aide à la pratique sportive et spectacle vivant
 - g) Carrefour des Passions

Pour des CE géographiques !!!

À propos des difficultés que rencontrent de nombreux Ouvrant Droit de notre CE basés en province pour accéder aux activités sociales de proximité FO a proposé la création d'une commission avec tous les CE concernés.

Pour sa part la CGT s'est toujours prononcé pour des CE géographiques, Bien que de nombreux accords soient passés entre les différents CE pour essayer de trouver des solutions, nous ne sommes pas favorables à la création de cette commission, la CGT demande par contre à FT et aux OS de mettre en place des CE géographiques regroupant tous les salariés FT (*quelque soit leur rattachement administratif*) d'un même secteur géographique le plus rapidement possible. Seule cette décision permettra de rapprocher les ASC des salariés, elle permettra que tous les salariés puissent élire les membres de leur CE qui décideront de leurs ASC. La CGT souhaite que tous les autres syndicats soutiennent cette proposition, contrairement à ce qui s'est passé lors des négociations, sur les périmètres des CE, précédant les élections de 2009.

Un nouveau suicide

d'une ex salariée de l'AVSC Paris passée en novembre dernier à VMF a eu lieu en début de semaine.

Cette collègue en arrêt maladie depuis des mois devait reprendre son travail fin avril.

Les participants au CE ont observé une minute de silence.

Le CHSCT de l'AVSC s'est tenu le 16 mars et a décidé d'une enquête pour établir s'il y a ou pas de lien avec l'entreprise.

Service Santé au Travail (SST) & activité des médecins du travail de la DT

La direction de la DT IDF nous a présenté le rapport administratif et financier du SST.

Nous constatons une stabilité dans le nombre de salariés (13700 DT et hors DT) dépendant des médecins du périmètre de la DT (*tous ces salariés ne dépendent pas de la DT*).

Mais, le nombre de jours de présence des médecins est en diminution de 159 jours (*en raison de mouvements de personnel*) et le « coût » moyen par salarié du service est de 197€.

Dans le rapport annuel d'activité, à effectifs constant, nous constatons une baisse conséquente des examens médicaux de plus de 27%, et des examens complémentaires de près de 30%. Les sollicitations des médecins par les salariés, les organisations syndicales, les DRH, les unités, suite aux évènements de l'été dernier ont réduit significativement le nombre de visites donc le nombre d'examen.

Dans les rapports des médecins, d'un commun accord et d'une même plume, tous déplorent le manque de moyens humains, l'absence de pluridisciplinarité, le rattachement hiérarchique, les locaux destinés au SST non adaptés.

Le manque de crédibilité des décisions médicales par la ligne hiérarchique des salariés et les injonctions contradictoires de la part des unités sont autant de difficultés rencontrées par les médecins.

Les médecins regrettent leur faible levier sur la prévention primaire mais soulignent une bonne réactivité sur la prévention secondaire et tertiaire

Un nouveau type de souffrance au travail : la souffrance éthique ou le mal-être face à certaines pratiques demandées.

Toujours la même problématique des salariés éloignés de l'entreprise pour raison de santé.

Démision et déontologie : Suite à l'émoi suscité par certaines déclarations reprises dans la presse annonçant qu'un bon médecin du travail à FT est un médecin démissionnaire, **nous, CGT, tenons à remercier les médecins présents dans la tempête que traverse notre entreprise, mais comprenons très bien celles et ceux qui ont jeté l'éponge devant une entreprise irrespectueuse de leur travail et conscients de la catastrophe qui allait nous toucher et nous touche encore.**

Le déferlement médiatique de l'été 2009 sur FT n'a fait que révéler une situation dramatique qui dure depuis des années.

Depuis 2008 les rapports des médecins confirment ce que dénoncent depuis plusieurs années les organisations syndicales et particulièrement la CGT sur le mal-être et la souffrance au travail.

Le spectacle « les impactés », tant décrié, et pas seulement par les directions, était déjà un cri d'alerte des personnels et les témoignages récoltés auprès des personnels du Val d'Oise et des Yvelines dès le début 2006 stigmatisaient déjà, les comportements de l'entreprise à l'origine de la souffrance et du mal-être au travail.

Bilan social 2009 sur la DT IdF

L'emploi

Le bilan social 2009 (12613 emplois) confirme la chute du nombre de salariés sur la DT IDF : **Moins 23,4% depuis 2006 (- 3833 emplois) ; moins 32 % depuis 2004 (-5918 emplois).**

C'est surtout la catégorie C qui subit cette hémorragie : - 32,4% depuis 2006, et plus particulièrement les femmes. Cela est confirmé par le taux de féminisation qui diminue encore en 2009 au sein de la DT IDF pour atteindre 40,3 %. Globalement les bandes A, B et C diminuent d'années en années, les bandes D et Dbis sont stables et l'on note une augmentation des bandes E, F et G.

Cela entraîne un niveau élevé de la sous-traitance : 1313 équivalents temps plein en 2008 ainsi qu'un nombre conséquent de CDD : 225 au 31/12/2008 avec 669 embauches de CDD en 2009 soit une augmentation de 18% d'embauches de CDD par rapport à 2008

Si on additionne les apprentis (en augmentation de 13% par rapport à 2008 pour atteindre le nombre de 689 au 31/12/2009) les contrats d'adaptation, de qualification, et de professionnalisation, les stagiaires, et les intérimaires nous obtenons 1045, soit un pourcentage d'**emplois précaires de 10,2% sur l'année 2009.**

Une fois enlevé les CFC, les congés maladie, etc., le personnel en activité a considérablement baissé en 4 ans (moins 28%).

Mesurons combien la productivité par salarié a explosé en 4 ans :

3833 emplois CDI manquent chaque jour dans les services de la DT IDF, alors que le travail lui n'a pas diminué dans les mêmes proportions.

L'augmentation de l'**âge moyen (46,5 ans) sur la DT** est inquiétante, le nombre de salariés de +de 46 ans représente 63,2% du personnel en 2009, par contre le nombre de salariés de moins de 30 ans baisse pour ne représenter que 8% du personnel en 2009 alors qu'il représentait 10,4% en 2006. Le manque d'embauches de jeunes **entraîne une moyenne d'âge qui, déjà élevée, continue d'augmenter (+un an tous les deux ans).**

En 2008, nous avons qualifié le nombre de recrutements (189) de « *ridiculement bas* » ; que dire pour 2009 avec 179 recrutements ? Sinon qu'ils deviennent anecdotiques et qu'il n'y a pas de répercussions dans les services.

Pour rappel il y avait eu 531 recrutements en 2006.

Changer France Télécom : Une urgence !!

Les conséquences des mauvaises conditions de travail, du management par le stress, se retrouvent dans la détérioration des congés maladie. Ceux-ci on augmenté en moyenne sur 2 ans de 20% par salarié actif !!! (15,081 jours par an par salarié en 2007 ; 18,117 en 2009), l'absentéisme représente, tout cumulé, 261 665 journées. Les accidents du travail ont eux aussi augmenté, 138 en 2009, 123 en 2008 avec une augmentation du taux de fréquence et du taux de gravité. Le nombre d'accidents de trajet avec arrêt de travail est aussi en augmentation par rapport à 2007 (101 en 2009 contre 92 en 2007). Cela est à mettre en relation avec l'augmentation du temps de trajet domicile/travail suite aux incessantes réorganisations notamment depuis que la DT IDF.

Tous ces éléments sont bien le révélateur d'une augmentation considérable du stress et du mal être au travail à France Télécom.

Il est grand temps d'apporter de vraies réponses, et surtout des moyens humains, en priorisant l'embauche de jeunes, pour stopper cette hécatombe.

Les rémunérations...

Pour 99,7% des effectifs de la DT les rémunérations moyennes mensuelles (somme sur une année des salaires mensuels, des primes, intéressement et participation, de la PVV ou part variable, des Stock-option... divisée par 12) ont augmenté très faiblement.

En revanche, la catégorie G (les hauts cadres supérieurs de la DT) a eu droit à des augmentations de 1,6 fois plus élevées que la moyenne des rémunérations ; 2,3 fois plus que celle de la bande C !! : avec +10,35 % en moyenne en deux ans !!! Ainsi, à la DT IDF de France Télécom aussi les hauts responsables soignent leur rémunération !!!

FT devient une **entreprise à bas salaires : en effet 65,2 %** du personnel perçoit un salaire en dessous de **2750 euros mensuel bruts (environ 2300€ net)** alors que **61% des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté.**

L'écart entre les dix plus hautes rémunérations et les dix plus basses se creuse encore en 2009 et accentue la fracture sociale.

Les 100 plus grosses rémunérations de la DT (environ 1% des effectifs actifs de la DT) gagnent en moyenne plus de 6550€ bruts mensuels... Malgré tout France Télécom reste une entreprise à bas salaire.

En conclusion il est urgent pour construire le « nouveau France Télécom » de consacrer plus de moyens financiers pour l'humain.

La CGT propose que dès 2010, 3 milliards d'€ soient affectés au changement dans l'entreprise pour répondre aux questions

- D'emplois stables qui manquent par centaines sur notre DT notamment.
- D'augmenter tous les salaires de 10% au 1^{er} janvier 2010.
- Des augmentations du CFT* qui doit représenter au minimum 20% du salaire.
- Le 13^{ème} mois.
- La refonte et revalorisation des grilles indiciaires pour tous les personnels.
- Aucun salaire de cadre inférieur au plafond de la sécu (2885 € brut par mois).
- Un véritable déroulement de carrière avec au minimum une promotion et un doublement du salaire en 20 ans...

Le bilan social a été rejeté par la totalité des élus.

Rapport trimestriel activité tout va très bien Madame la marquise.

Comme tous les trimestres, la direction de la DT IDF a présenté au CE le bilan de son activité pour le 4^{ème} trimestre 2009. Ce bilan se décompose en 5 parties : l'activité ; le business ; la qualité de service ; la satisfaction client et la performance. Comme au trimestre précédent, l'activité est à la baisse. La direction attribue cette baisse à la crise, à la saturation du marché, à une forte concurrence en Ile de France et à la concertation avec les personnels. Au dire des éléments qui nous ont été communiqués :

- Dans les Agences Distribution, la fréquentation a baissé de 12% et le total des ventes est resté stable, dopé par les placements d'l-phone et par les boutiques phares, Champs Élysées et Madeleine. Par contre, les ventes internet HD ont chuté de 30% et la TV orange de 20%.
- En AVSC, les ventes ont baissé de 10% et très peu d'objectifs de placements de produits ont été atteints.
- Pour les Agences Entreprise, le chiffre d'affaire est en retrait de 8% à l'AE DOF et 6,7% à l'AE Paris.
- Dans les Unité Intervention, les indicateurs notent une amélioration générale des résultats sauf sur l'activité et la satisfaction client.
- Sur les autres unités, Unité Accueil Téléphonique (UAT), CCOS, CSE Villabé, peu d'indicateurs sont communiqués pour porter un jugement. Par exemple, le CSE Villabé réalise 218,4% de son objectif de vente en service client.

Derrière les chiffres de la direction, il y a le vécu quotidien des salariés. Tout le monde se rend bien compte que les indicateurs, les atteintes des objectifs... sont largement bidonnés. Ils sont, tout aussi, manipulés soit pour valoriser le rôle des directions et leurs incessantes réorganisations, soit pour culpabiliser le personnel d'exécution. L'objectif étant d'accroître la productivité, la rentabilité dans un contexte de réduction des moyens, de baisse de l'investissement. Chaque technicien constate chaque jour, la misère du réseau et des équipements. Dans la vie, il faut faire des choix. Les directions de FT ont fait le choix de la rentabilité financière et de la redistribution de dividendes aux actionnaires au détriment des conditions de travail et de santé des salariés, de l'amélioration du réseau, des moyens, de la qualité du service rendu aux clients.

Ces choix ne sont pas une fatalité. Ensemble agissons sur le curseur pour donner plus de place aux revendications et ainsi ré humaniser notre entreprise.

Programme vacances hiver printemps 2010-2011

Les élus CGT ont voté pour le programme vacances hiver printemps 2010 – 2011.

Ce programme reprend un certain nombre de revendications CGT :

- D'abord du fait que ce programme avec notre vote va exister (*celui de l'an dernier avait été supprimé par SUD empêchant un millier d'Ayant Droits du CE de partir*) Quand on sait qu'un salarié sur deux n'est pas parti en vacances en 2009 en France, cette décision avec le système d'aide proposé (*aider l'ensemble des ayants droits partant avec l'ouvrant droits, contrairement à ce qui se passe malheureusement ailleurs à FT ou seul l'OD est aidé*). contribuera sans aucun doute à réduire les non départ à la DT IdF.
- La mise en place d'un système de points, qu'il conviendra d'améliorer. Pour cela la CGT fait de nombreuses propositions que le rapport de force actuel n'a pas permis encore de mettre en œuvre (système de points et de plafonds se cumulant sur plusieurs années et prenant en compte la totalité des aides vacances (sur catalogue et sur facture) afin de pouvoir proposer aux ouvrants droits et à leur famille une plus grande diversité de prestations, d'une manière plus équitable, en prenant en compte l'historique des salariés. Avoir des propositions de séjour dépassant les 7 jours, etc.
- Un catalogue constitué de prestataires issus du Tourisme social, la CGT continue de revendiquer une vraie négociation avec les prestataires pour obtenir (ce que les prestataires proposés par la CGT – *Touristra et Enpartance- font*) des réductions importantes à notre CE.

Après avoir voté le principe de ce catalogue CE (principe des aides, nombre de places, etc.) nous veillerons à ce que son contenu soit conforme à nos espérances et aux intérêts des collègues.

Un nouvel accord de gestion est en cours de négociation, entre les syndicats, au niveau national qui déterminera la part des vacances adultes entre le CCUES et les CE, nous y reviendrons dans un prochain CR de notre CE.

Ont voté pour le programme vacances hiver printemps 2010-2011 : CGT et SUD 13 voix ; Contre 2 (FO) et abstentions 5 (CFDT et CGC)...

Cadeaux fin d'année salariés et retraités

Deux résolutions ont été adoptées par les élus SUD et CGT ; les élus CFDT, FO et CGC ont voté contre.

Cadeau fin d'année pour les OD adultes en activité (proposition SUD et CGT) Au choix, sur inscription via le site dédié : un des colis suivants d'une valeur de 60 € (port compris) :

- Un panier cadeau équitable : Andines (déco)
- Un panier cadeau équitable : Andines (*Bien être*)
- Un panier cadeau équitable : 100% Équitable (*coffret dîner mini-cocottes équitable et bio*)
- Un panier cadeau équitable : 100% Équitable (*coffret tout chocolat*)
- Un panier cadeau produits du terroir gastronomique : 100% Équitable (*coffret terroir tradition*)
- Un panier cadeau produits du terroir gastronomique : Corsica colis (*produits corses*)
- ou un chèque cadeau CADHOC d'une valeur de 50 €.

Par défaut pour les OD ne s'étant pas inscrit sur le site, un panier cadeau équitable d'une valeur de 40€ port compris :

Cadeau pour les OD retraités (proposition CGT) :

Au choix, sur inscription via le site dédié : un des colis suivants d'une valeur de 40 € port compris

- Soit un panier cadeau équitable : 100% Équitable (*coffret saveurs équitables*)
- Soit un panier cadeau équitable : Andines (*service à café*)

Participation CLSH

La CGT a proposé la création sur le CE DT IdF d'une prestation pour les enfants, de nos ouvrants droits (*actifs et retraités*), de plus de trois ans fréquentant un centre de loisir sans hébergement, municipal ou associatif. Cette fréquentation pouvant se faire indifféremment le matin ou le soir des jours scolaires (*accueil et étude*), les mercredis, ou pendant les vacances scolaires. Cette proposition élargirait, aux matins et soirs des jours scolaires, ce qui se pratique sur notre CE depuis l'an dernier.

Cette prestation se ferait sous forme de remboursement sur facture. Seules étant prises en compte les factures émanant des mairies ou d'associations ; les organismes privés pouvant être financés par les CESU.

Les aides seraient appliquées en fonction d'un pourcentage du coût de la facture globale familiale selon le quotient familial de l'ouvrant droit.

Quotient de 0 à 4	Quotient de 5 à 9	Quotient de 10 à 13
80 %	60%	30%

Un seuil minimum de 20% resterait à la charge de l'ouvrant droit, les plafonds URSSAF pour l'ensemble des aides enfances étant respectés.

Cette résolution a été rejetée par les autres organisations, qui ont reconduit les mesures de l'an dernier...

Elles consistent à aider en fonction de trois tranches de QF les seules gardes du mercredi et des petites vacances.

(2,5€ ; 3,5€ et 5€) par jour, dans la limite de 90 jours sur l'année.

Aide à la pratique sportive et spectacle vivant

Trois résolutions étaient soumises au vote des élus. Aucune ne correspondait à nos souhaits. Cependant, celle de SUD reconduisant les modalités applicables depuis l'an dernier est celle qui se rapproche le plus de nos positions, puisqu'elle prend en compte 3 tranches de QF, avec des montants correspondant. Nous soutenons la mise en place de cette aide en fonction des 3 tranches de QF, mais, nous contestons toujours la façon dont l'aide se déclenche.

Pour la CGT le CE devrait s'assurer du but non lucratif des prestataires, (*voir pour cela le travail réalisé par le CE sur l'agrément des prestataires, en 2007, et toujours pas mis en pratique...*). Pour nous les prestataires devraient être des organismes à but non lucratif (*associations, municipalité, etc.*), ceux-ci devraient être rattaché à une fédération nationale (*ou équivalent*) reconnu par le ministère de la jeunesse et des sports (*ou de la culture*).

D'autre part, pour la CGT le rôle du CE n'est pas de décider de la légitimité de l'activité sportive ou culturelle souhaitée par les ouvrants droits et qui ouvre droit à l'aide. Le choix de l'activité dépend de l'ouvrant droit, et de lui seul. Le CE ne devrait pas avoir la possibilité de choisir le sport ou l'activité ouvrant droit ou pas à l'aide, (*pourquoi rejeter la chasse et accepter la pêche ?*) Le CE devrait simplement vérifier l'agrément du prestataire.

La résolution de la CFDT si elle propose 3 tranches de QF, est incompatible au budget disponible et comme les 3 autres ne prend pas en compte les agréments pour le choix des prestataires et nous ne sommes pas favorable à la fusion de l'ensemble des prestations sport, culture et spectacle vivant et ne tenant pas compte du nombre de participants par famille

La résolution SUD ayant obtenu le plus grand nombre de voix, est adoptée. L'aide par bénéficiaire se fera donc suivant 3 niveaux de QF : QF 0 à 4 : 110 € ; QF 5 à 8 : 90 € ; QF 9 à 13 : 70 €. Application pour la saison 2010 – 2011.

Rentrée scolaire et allocation scolarité

La CGT propose de fusionner l'allocation rentrée scolaire et l'aide à la scolarité.

Pour ces prestations le CE ne peut pas faire de remboursement sur facture. D'autre part, le montant maximum en chèque cadeaux que peut attribuer le CE, selon les règles URSSAF, est plafonné à 144 euros, les montants au-delà étant imposables pour le CE et pour l'ouvrant droit. (En 2009 l'Urssaf a « redressé » les CE FT dont le notre, les salariés concernés seront imposés pour les sommes reçues supérieures au plafond de 139€).

Ces prestations étant à l'ouvrant droit, les couples FT peuvent donc en bénéficier tous les deux.

La CGT propose donc d'accorder, sur demande des parents, des chèques cadeaux (ou lire ou disque) d'un montant variable selon le niveau de scolarité de l'enfant et le QF de l'ouvrant droit, en les regroupant en 3 tranches. (Pour les enfants de plus de 16 ans un certificat de scolarité devra être fourni).

Une seule aide donc, remplacerait les deux prestations de rentrée scolaire et d'aide à la scolarité.

Les montants de cette aide seraient :

Pour les enfants en études supérieures (+ 18 ans)

QF 0 à 5	QF 6 à 10	QF 11 à 14
130€	100€	70€

Pour les enfants au collège et lycée (11 à 18 ans)

QF 0 à 5	QF 6 à 10	QF 11 à 14
100€	80€	60€

Pour les enfants en primaire et maternelle (3 à 10 ans ; y compris donc pour les enfants scolarisés de moins de 3 ans)

QF 0 à 5	QF 6 à 10	QF 11 à 14
90€	60€	30€

La CGT, s'est abstenue sur les deux propositions CFDT l'une étant similaire à celle de la CGT, ci-dessus, l'autre visant à créer en remplacement de la prestation rentrée scolaire, une offre tenant compte des QF et niveaux d'étude et visant à offrir des abonnements aux enfants scolarisés. Le problème étant budgétaire. La CGT propose de travailler à une proposition commune en remplacement des deux actuelles et intégrant les aides financières (chèques cadeaux) et l'abonnement dans un budget d'environ 600 000 € disponible.

Ces trois propositions ont été rejeté par 11 voix contre sur 20 (SUD ; FO ; CGC). Ils ont reconduit les mesures de l'an dernier. Tant pis si une partie des bénéficiaires dépasse les 144€ et paiera des impôts ; sans compter ceux payé par le CE (ou FT, mais jusqu'à quand FT va le faire?). De plus dans cette proposition beaucoup de parents (d'enfants de maternelle et élémentaire) n'auront quasiment rien (15 ou 25€ !!). La CGT pense qu'il n'est pas du rôle d'un CE d'apporter des compléments de salaire. (Défini comme tel par l'URSSAF)

Comptes du CE 2009

Un bilan techniquement rassurant, mais insuffisamment engagé dans certains domaines !

Un bilan qui laisse une réserve (un peu plus d'un million d'euros) pour les prochains budgets Activités Sociales et Culturelles est certes rassurant, et envoie une gifle aux oiseaux de mauvaise augure qui laissaient entendre que le budget du Comité d'Établissement n'était pas maîtrisé, voire « dans le rouge ». Ce bilan permet donc de ne pas hypothéquer l'avenir.

Mais ce qui est moins satisfaisant, c'est que ce résultat est dû au retard de la mise en œuvre de certaines prestations. La discussion pour la construction d'un projet culturel n'a démarré qu'au cours du deuxième semestre 2009... et ne verra donc le jour qu'au deuxième semestre 2010. Idem pour les soirées CE... la majorité actuelle au CE (SUD) n'ayant pas eu la volonté d'avancer vite sur ces sujets. Seules nos interventions répétées ont fini par faire évoluer ces projets auxquelles la CGT est très attachée. Nous proposons donc de reporter le budget non consommé 2009 en la matière sur 2010 et 2011.

L'annulation d'un catalogue vacances dû au refus de la mise en place rapide (la CGT le demande depuis 5 ans...) d'un système d'historisations afin de gérer les priorités laisse 500 000 euros d'économie. Ce blocage temporaire a permis d'avancer sur un système de priorité : véritable pas en avant, bien qu'il soit assez loin de nos propositions (Voir Numéro spécial ASC de Mai 2009). La CGT propose d'investir cette somme dans des lits du tourisme social, afin de bénéficier de priorités en période scolaire, et de réductions sur le prix d'achat ; ceci aux profit de tous pour de longues années !!

A contrario, certaines dépenses sont moins bien encadrées, et nous interpellent pour l'avenir.

L'aide au sport et la billetterie sport dépassent largement le budget prévisionnel (de près de 150 000 euros) Ce budget n'est pas maîtrisé, alors que rien n'a été fait en matière de rencontres sportives en 2009. La CGT propose de mettre en place un système d'aide au choix (et non cumulatif) entre l'aide guichet sport et l'aide billetterie sport. Nous reviendrons sur cette proposition.

Les CESU : des négociations doivent s'ouvrir avec FT pour la reprise par l'entreprise de cette prestation. **La CGT propose un financement à 100% par l'entreprise !**

La CGT continuera à faire des propositions pour répondre aux besoins en matière d'Activités Sociales et Culturelles, et pour jeter les bases essentielles de la construction de l'avenir.

- Investir, afin de permettre dans la durée de bénéficier d'offres de qualités, à un bon coût, toute l'année.

- Favoriser des événements qui permettent la rencontre et l'échange autour du sport, de la culture et de la convivialité. (Tournois de foot, soirées CE, créations culturelles comme les « impactés »...)

Approbation des comptes : Pour : CGT ; SUD CGC; Contre FO ; abstention CFDT.

Carrefour des Passions 2010

Pour renforcer notre participation à cet événement culturel bi annuel initié par plusieurs CE parisiens (une quinzaine dont RATP ; SNCF ; EDF ; DT idf ; ...) au parc floral de Paris (Bois de Vincennes) en juin 2010, et en raison de la forte participation en termes de matériel, mise à disposition de personnel etc., des autres CE, le CE de la DT a décidé un complément de subvention de 15000€ à « l'Association Carrefour des Passions 2010 ».

Rendez vous sur le site du CE pour connaître le programme des festivités auxquelles tous les bénéficiaires de notre CE peuvent participer gratuitement en juin. Pour nos OD désirant participer comme acteur (musique, peinture, art, etc.), s'inscrire vite au CE.

Vote pour CGT et SUD.

Vote contre cette résolution FO, abstention CFDT et CGC (décidément l'aide à la culture à du mal à passer pour ces organisations)

Pour recevoir par mail les infos de la CGT adressez vous au syndicat départemental de votre lieu de travail ou à : urif.cgt.fapt@orange.fr

CR réalisé le
16 Avril 2010